

**NATIONS UNIES**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.  
GÉNÉRALE  
A/36/293  
S/14493  
1er juin 1981

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-sixième session  
Point 34 de la liste préliminaire\*  
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE  
LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-sixième année

Lettre datée du 29 mai 1981, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la République démocratique  
populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur, à la demande de M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea, de vous transmettre ci-joints le texte d'un télégramme (annexe I) et celui de la déclaration relative au résultat des élections générales qui ont eu lieu au Kampuchea le 1er mai 1981 (annexe II).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, ainsi que les pièces jointes, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Vithaya SOURINHO

\* A/36/50.

TELEGRAMME OFFICIEL

-----

S.E. Monsieur Kurt WALDHEIM  
Secrétaire Général de l'Organisation des Nations  
Unies New York

J'ai l'honneur de vous exprimer nos salutations distinguées et de vous informer du résultat des élections générales qui se sont déroulées dans mon pays le 1er mai 1981.

Je vous prie de bien vouloir circuler la Déclaration ci-jointe en tant que document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Haute considération

HUN SEN

Ministre des Affaires étrangères  
de la République Populaire du  
Kampuchea.

## D E C L A R A T I O N

Le 1er mai 1981 ont eu lieu les élections des membres de l'Assemblée nationale de la République populaire du Kampuchea.

Le 8 mai 1981, le Conseil électoral s'est réuni en séance plénière sous la présidence de Monsieur SAY PHOU THAN, son Président, pour examiner les résultats des élections des membres de l'Assemblée nationale dans tout le pays.

Après avoir examiné la situation des élections dans les diverses localités, les rapports, les procès-verbaux constatant les résultats des élections de tous les comités électoraux, le Conseil électoral a, à l'unanimité, tiré des conclusions suivantes: Les élections des membres de l'Assemblée nationale de la République populaire du Kampuchea se sont déroulées dans une atmosphère solennelle, enthousiaste et en bon ordre, et devant la présence d'une centaine de personnalités et journalistes étrangers, le suffrage universel, couronné d'éclatants succès, confirme la volonté de tout le peuple kampuchéen, fermement déterminé à construire un Kampuchea indépendant, pacifique, libre, jouissant du vrai bonheur, le suffrage universel applique le droit démocratique réel, conformément aux dispositions du décret-loi électoral de la République populaire du Kampuchea. Le droit démocratique de tout le peuple du Kampuchea et les droits et libertés des diverses ethnies ainsi que le principe du suffrage universel égal, direct, du scrutin secret sont respectés. L'établissement des listes électorales des diverses localités est effectué selon les conditions fixées. Les votants ont pleine liberté dans le choix de leur représentants à siéger à l'organe suprême du pouvoir d'Etat et ont participé dans l'enthousiasme aux élections.

Tous les Comités et Commissions électoraux ont rigoureusement appliqué le décret-loi électoral et ont bien accompli leur tâche.

Dans chaque circonscription électorale le pourcentage de votants est très élevé : Circonscription de Phnom Penh, pourcentage des votants par rapport aux inscrits, 99,17%.

Dans plusieurs provinces frontalières Kampuchea-Thaïlande et les régions montagneuses, le pourcentage des votants est aussi élevé, telles que

Koh Kong : 99,98%  
 Preah Vihear : 99%  
 Rattanakiri : 97,74%  
 Battambang : 96,74%  
 Mondulkiri : 96,70%  
 Siemreap : 94,84%

Dans tout le pays, 97,82% des inscrits ont voté et dans de nombreux sroks, khums et bureaux de vote, le nombre des votants a atteint 100%.

Toutes les circonscriptions électorales ont, avec succès, élu les représentants à l'Assemblée nationale dont le nombre est conforme à celui fixé.

Les dirigeants du Parti, du Front d'Union nationale pour le Salut du Kampuchea et du Conseil Populaire Révolutionnaire du Kampuchea sont tous élus avec une majorité écrasante de vote. Aucune circonscription électorale n'a dû procéder aux réélections ou aux élections complémentaires.

Le Conseil électoral a proclamé le résultat des élections des membres de l'Assemblée nationale de la République populaire du Kampuchea comme suit :

Nombre de circonscriptions prévues : 20

Nombre de membres de l'Assemblée nationale devant être élus : 117

Nombre de candidats présents : 148

Pourcentage des votants par rapport aux inscrits : 97,82%

Pourcentage des bulletins valables par rapport au nombre des votants : 99,59%

Pourcentage des bulletins nuls par rapport au nombre des votants : 0,40%

Nombre des candidats élus membres de l'Assemblée nationale de la République populaire du Kampuchea : 117

Parmi les 117 candidats élus membres de l'Assemblée nationale de la République populaire du Kampuchea, il y a :

53 représentants du Parti, du Front d'Union nationale pour le Salut du Kampuchea et des cadres dirigeants des diverses institutions d'Etat dont Messieurs HENG SAMRIN, PENH SOVAN, CHEA SIM, SAY PHOU THAN, HUN SEN, BOU THANG, CHEA SOTH...

1 représentant de la religion, le Vénérable TEP VONG.

20 représentants des intellectuels dont Princesse SISOWATH SOVETHIVONG MONIVONG, Messieurs HOR NAM HONG, YIT KIM SENG, VANDY DAON, MYMY SAMEDY, KHIEU KAMGHARITH, CHEM SQUON...

6 représentants de la santé, de l'enseignement, de la culture dont Messieurs KEO CHENDA, CHAN VEN, Mademoiselle PHLEK PHIRUN, Mesdames CHEA SAMY NQ, Monitrice des Arts et LAK AUN, Directrice de l'éducation et de l'enseignement provincial de Rattanakiri.

- 13 représentants des Forces populaires révolutionnaires du Kampuchea dont Messieurs CHAN SY, KHAING SARIN, TEA BAN, LIM KAY,...
- 3 représentants de l'industrie et de l'artisanat,
- 4 représentants de l'agriculture et de la pêche,
- 7 représentants des finances, des banques et du commerce,
- 10 représentants de l'Association de la Jeunesse pour le Salut du Kampuchea.

Parmi ces élus, il y a 96 hommes et 21 femmes; et 17 appartenant aux minorités nationales.

Phnom Penh, le 24 mai 1981

